

26/08/16 : RV Annie Beaudin – coordinatrice de l'AQRP Montréal

*Annie Beaudin : Coordonne le programme pairs aidants réseau ; donne des formations ; diagnostiquée bipolaire à 14ans ; engagée auprès de l'organisme « Revivre » ; vie personnelle liée à la Santé Mentale ; a développé les communautés pratiques (réseau où les pairs aidants peuvent se retrouver pour élaborer des stratégies, développer des outils, dénoncer des impasses ; fréquence de 4 à 6 semaines ; rencontres de 2h-2h30)

*Terme québécois pour ASBL = OBNL-OSBL

*Remise programme Québécois pairs aidants réseau :

- Études
- Présentation du programme
- Mandat de pair-aidant : 3 piliers :
 - Promouvoir l'embauche
 - Offrir formation pairs aidants/milieus d'embauche
 - Soutien pairs aidants/milieus d'embauche
- ⇒ L'AQRP les suit de A à Z
- Revue de presse
- Vaste étude de collaboration avec l'université de Laval en vue de bonifier le programme

FORMATION

- viennent de terminer la dernière formation en collaboration avec l'université de Laval
- offerte par les pairs aidants (Sandrine + Annie) à Québec
- formation intensive de 15 jours s/le campus (420h) : favorise le vivre-ensemble, l'entraide entre pairs
- Matière : visionnage de film, ateliers d'animation, stages d'intégration dans leur futur lieu de travail

(principe de la promesse d'embauche => pour garantir un taux d'emploi suffisant aux pairs aidants formés) Taux de placement = 66% - Forment 10 à 15 personnes par session

CRITERES D'EVALUATION DE LA FORMATION

- TFE
- Examen oral/écrit
- Évaluation (possibilité de repêchage 1X => sinon recommencer tout le processus)
- Remise d'un diplôme après les 15 jours
- Pour avoir le titre de pair aidant, il faut avoir été formé

CRITERES DE SELECTION A LA FORMATION

- Vivre avec un problème de santé mentale
- Avoir distance, recul (2ans)
- Au minimum Niveau d'étude collégial (entre secondaire et universitaire)
- Exigence d'un bon niveau de français parlé et écrit (vont écrire dans dossiers patients)
- Etre à l'aise pour parler de son propre vécu

NOUVEAU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL :

- 80% de pairs aidants à engager dans les équipes de suivi intensif
- 30% de pairs aidants à engager dans les équipes de suivi variable

EXEMPLE DE CONTENU DE LA FORMATION :

- Module sur le Rétablissement
- Intégration dans le milieu de travail
- Outils utilisés par les pairs aidants
- Toxicomanie, comorbidité

COMMENT DETERMINER LE DEGRE DE REcul ?

- Réponse à un questionnaire
- Motivation à détailler
- Raconter son expérience personnelle
 - ⇒ Donne déjà de grandes indications (niveau, centrage, recul...)

PLAN PROFESSIONNEL

Difficultés rencontrées dans les milieux d'embauche :

- Résistance (perte de pouvoir, peur de perdre sa place, sentiment de « vol » d'une part de budget)
- Problème au niveau de la confidentialité => manque de confiance des professionnels (on peut refuser au pair aidant l'accès au dossier)
- Ambiguïté du pair-aidant : que ramener dans les équipes

Difficultés rencontrées par les pairs aidants :

- Confusion au niveau de son rôle (ambiguïté, comment se définir ?) => bien définir les rôles avec les employés-collègues de travail
- Se divulguer judicieusement (inévitablement va tomber la question avec laquelle on n'est pas à l'aise => s'y préparer)
- Mettre ses limites % soi %son rôle %ses collègues

Introduction dans le milieu de travail :

- Travail en diade avec un collègue
- Bien perçu au niveau des patients
- Pas de problème avec les pathologies différentes => ont avant tout vécu le rétablissement, la résilience (processus d'échec, se relever...)

Que se passe-t-il si le pair-aidant rechute ?

- On considère que cela peut arriver
- On part du principe que personne n'est à l'abri (pas de stigmatisation du pair aidant !)
- Outil de l'AQRP : programme « PART » = filet de sécurité juste avant la rechute = lien gardé avec l'employeur, suivi ; avec le pair aidant, certificat médical

- Collègue de confiance = le Mentor = personne de référence
- Aménagement raisonnables peuvent exister (ex : travail en matinée) mais tout le monde y a droit. (pas de stigmatisation du pair aidant)

QUESTION DU FINANCEMENT

Ministère de la Santé régional + ministère des affaires sociale => Plus d'info à venir avec Diane Harvey

QUESTION DU PARTENARIAT

On peut envoyer chez eux des pairs aidants en formation, ensuite coaching et accompagnement à distance, apprentissage d'un programme à adapter à notre réalité de terrain.

Ils vendent leur programme.

*

*

*